

La Défense, le 11 juin 2015



Madame la ministre de l'Écologie, du Développement Durable  
et de l'Environnement

Madame la ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires  
et de la Ruralité

Objet : Demande de rendez-vous

Réf : VT 2015/42

Mesdames les Ministres,

La CFDT Fonctions Publiques a voté contre le RIFSEEP lors de sa présentation début 2014. Malgré l'opposition des organisations syndicales, le gouvernement a fait le choix de publier les textes portant création du RIFSEEP.

Madame la ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a annoncé, le 1<sup>er</sup> juin 2015, une demande de dérogation pour les seuls corps techniques des ministères auprès de la DGAFP, remettant ainsi en cause la volonté affichée par le gouvernement d'harmoniser les différents régimes.

Pour la CFDT, cette harmonisation des régimes indemnitaires doit se poursuivre, il s'agit de mettre fin aux disparités qui existent dans les services, que ce soit entre la filière technique et la filière administrative ou entre les personnels du MEDDE-MLETR et ceux de l'Agriculture ou des Finances.

Maintenir pour tous les personnels l'ancien régime indemnitaire, PFR pour les administratifs, et l'ISS pour les techniques, ne permet pas cette harmonisation puisque les personnels administratifs et techniques seraient gérés par des systèmes différents.

La CFDT souhaite que le même régime indemnitaire s'applique à tous les personnels et demande, par contre, que toutes les marges de négociation ministérielle prévues par le décret soient exploitées.

Afin de porter à votre connaissance les revendications que nous portons sur l'application du RIFSEEP, nous vous demandons de bien vouloir recevoir une délégation de la CFDT

Je vous prie de croire, Mesdames les Ministres, à l'assurance de ma considération respectueuse

La secrétaire générale de l'UFETAM/CFDT,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Thys', written over a horizontal line.

Véronique Thys